

**Nombre :**

de conseillers en exercice : 23

de présents : 20

de votants : 20

**Date de convocation :**

Le 21 avril 2026

Publiée le : 29 avril 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
CONSEIL MUNICIPAL D**

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 059-215904764-20260427-D2026\_28-DE

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril à 18 h 30, le conseil municipal s'est réuni en mairie pour une réunion ordinaire en séance publique, sous la présidence de M. Guy COQUELLE, maire.

**Étaient présents :** M. Guy COQUELLE, Mme Thérèse WARGNIES, M. Aymeric DOLLE, Mme Linda WIART, M. Bruno RICHARD, Mme Mathilde MANIA, M. Michel SLOMIANY, Mme Annie FRERE, M. Christophe BELOT, M. Régis BEDOU, M. Pierre BOUREL, Mme Anne DE RENTY, M. Florencio SARAIVA, M. Aurélien LARZILLIERE, Mme Marie THERON, M. Florent VICOONE, Mme Karine CASTRO, Mme Claire-Marie DUREUX, M. Christian SPARROW, Mme Aurélie COLLIER

**Étaient absents excusés :** Mme Delphine TOFFIN, Mme Lydie WAELES, Mme Sandrine BILLOIR,

**Étaient absents non excusés :**

**Procurations :** Mme Delphine TOFFIN donne procuration à M. Aymeric DOLLE, Mme Lydie WAELES donne procuration à Mme Mathilde MANIA, Mme Sandrine BILLOIR donne procuration à Mme Annie FRERE

Un scrutin a eu lieu, M. Aymeric DOLLE, a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire

**26.28 - Délibération complémentaire - proposition de contribuables pour la CCID**

Vu le Code général des impôts, notamment son article 1650 ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 26 mars 2026 proposant une liste de contribuables pour la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs ;

**Considérant** que certains contribuables initialement proposés, ont été écartés par l'administration fiscale car ils ne remplissent pas les conditions requises

**Considérant** qu'il convient de compléter la liste afin de permettre la désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs par l'administration fiscale ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité**

- **DÉCIDE** de proposer une liste complémentaire de contribuables répondant aux conditions prévues par la réglementation en vigueur ;
- **PROPOSE** les personnes suivantes :  
M. Gilles RUTKOWSKI, né le 17/12/1954 – 3 Place d'Hermès  
M. Charles BLANGIS, né le 18/03/1954 – 2 Ter Digue du Canal  
M. Christian SPARROW, né le 14/11/1953 - 13 avenue des Martins Pêcheurs
- **PRÉCISE** que ces contribuables sont inscrits aux rôles des impositions directes locales de la commune
- **CHARGE** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à l'administration fiscale pour suite à donner.

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 059-215904764-20260427-D2026\_28-DE

5 LG

Pour copie conforme

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire  
Aymeric DOLLE



Le Maire  
Guy COQUELLE



La présente délibération n° 26.28, qui a été transmise au représentant de l'Etat peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille, CS 62039 59014 cedex, 5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire, 59000 Lille ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.